

CONVOCAATION

Séance du conseil communal n° 2021/09

Conformément à l'article 13 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, les membres du conseil communal sont priés de bien vouloir assister à la prochaine séance du conseil communal, qui aura lieu le

vendredi 26 novembre 2021 à 15.00 heures

en la salle des séances de la mairie à Hesperange pour délibérer sur les points suivants de l'ordre du jour :

Séance à huis clos

1. Personnel communal – nominations :
 - a) Poste d'employé communal, groupe d'indemnité B1, sous-groupe administratif pour les besoins du service scolaire ;
 - b) Poste d'employé communal, groupe d'indemnité B1, sous-groupe administratif pour les besoins du secrétariat communal ;

Séance publique

2. Office social : approbation du budget rectifié de l'exercice 2021 et du budget de l'exercice 2022 ;
3. Présentation du budget rectifié de l'exercice 2021 et du budget de l'exercice 2022 ;
4. Propriétés immobilières :
 - a) Approbation d'actes ;
 - b) Approbation de contrats de mise à disposition et d'utilisation d'un logement ;
5. Urbanisme :
 - a) Lotissement d'une parcelle sise à Fentange au lieu-dit « Rue Pierre Anen » ;
 - b) Lotissement d'une parcelle sise à Alzingen au lieu-dit « Rue de Roeser » ;
6. Construction de six logements sociaux à Hesperange au lieu-dit « Holleschbiereg » : approbation d'un devis supplémentaire ;
7. Approbation du projet relatif aux travaux d'entretien des infrastructures et de raccordements particuliers pour les années 2022 et 2023 ;
8. Approbation de titres de recette ;
9. Nomination de membres de la commission scolaire ;

10. Avis relatif au 3^e plan de gestion des parties luxembourgeoises des districts hydrographiques internationaux du Rhin et de la Meuse à établir au titre de la directive-cadre sur l'eau ;
11. Règlement général de la circulation :
 - a) Modifications à durée indéterminée ;
 - b) Modifications à durée déterminée ;
12. Questions émanant des conseillers ;
13. Divers : affaires courantes et communications.



Le séance aura lieu sous le régime CovidCheck.

Convoqué à Hesperange, le 19 novembre 2021.

Le collège des bourgmestre et échevins.